

COMMUNE DE PUILBOREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le quatre du mois de février, à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Alain DRAPEAU, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Alain DRAPEAU, Marcel TRUCHOT, Hervé DE BLEECKER, Didier PROUST, Bernadette MARCHAIS, Catherine ROY, Sabine GERVAIS, Jérôme CATEL, Corinne MARSH, Dominique BOUCARD, Denys SIMON, Ghizlan VAN BOXSOM, Didier BRIAUD, Dominique COUDREAU, Dominique RAMBAUD, Josiane GRELLEPOIS, Stéphanie CASTELLON, Franck MORNET, Alain DENAIS, Jocelyne ROCHETEAU, Lionel FRANCÔME, Emmanuel CANTO et Bruno COLOMBÉ

Étaient absents : Frédérique LETELLIER (donne pouvoir à Jérôme CATEL), Laurent MAURY (donne pouvoir à Corinne MARSH), Alexandre TILAUD (donne pouvoir à Alain DENAIS), Jean-Marc MANGUY (donne pouvoir à Emmanuel CANTO), Blandine MÉGRIER (donne pouvoir à Jocelyne ROCHETEAU) et Daniel JUDAS (donne pouvoir à Lionel FRANCÔME)

Secrétaire de séance : Monsieur Didier PROUST

Secrétaire auxiliaire : Monsieur Raphaël DOBEK

Date de convocation : 29 janvier 2026

26-02-011 : DÉNOMINATION D'UNE NOUVELLE VOIE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que la société BOUYGUES a débuté les travaux du lotissement « Le Bel'Hameau ». Pour desservir les habitations au sein du lotissement, une nouvelle voie sera créée. Conformément à l'article L.2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriales, c'est « le Conseil Municipal qui procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation ».

Monsieur le Maire rappelle également la volonté des élus de féminiser les noms des nouvelles rues.

Monsieur le Maire propose de nommer cette voie « Rue Hélène NEBOUT ». Madame Hélène NEBOUT dite « Chef Luc » est née en 1917 à Saint-Même-les-Carières (16). Institutrice en 1939, elle entre en contact avec la Résistance en 1941. Son action prit de l'importance en 1943, quand elle devint agent de liaison du mouvement Libération à Limoges. Elle fut cofondatrice, avec le colonel André CHABANNE et Guy PASCAUD, du maquis Bir Hacheim (Armée secrète 18), l'un des plus importants des deux Charentes. En 1947, après 2 années de service comme lieutenant de l'aviation, elle redevient institutrice. Elle reçoit la Médaille de la Résistance française en 1946 et est promue Officière de la Légion d'honneur en 2005. Elle est décédée le 10 novembre 2014 à Puilboreau à l'âge de 97 ans.

Après en avoir délibéré, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER** la dénomination de la nouvelle voie du lotissement « Le Bel'Hameau » : rue Hélène NEBOUT, suivant le plan de masse joint en annexe ;
- **DE DONNER** tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou son représentant, pour l'exécution de la présente.

Les conclusions du rapport mis aux voix donnent le résultat suivant :

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	DÉPORT
	29			

Fait à Puilboreau, le 5 février 2026

Le secrétaire de séance,
Didier PROUST



Le Maire,
Alain DRAPEAU



Acte rendu exécutoire après sa transmission
au Représentant de l'État le :
Et sa publication le :

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Maire dans le même délai, en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.